



COMMUNIQUE DE PRESSE

24 mars 2016

Passez chez le notaire

La première campagne de communication gravée dans le marbre tel un acte notarié

Les Notaires de France lancent cette semaine une campagne de communication visant à réaffirmer leur métier et leurs valeurs. Cette campagne – visible du 21 mars au 24 avril - réaffirme la force de l'acte notarié et insiste surtout sur la proximité des notaires et leur modernité.

Un premier affichage urbain exceptionnel - une affiche tout de marbre – a fait son apparition lundi, au cœur des mouvements urbains dans 3 villes de France (La Défense, Lyon et Toulouse). « ***A l'heure où la vérité du jour n'est pas celle du lendemain, où les paroles s'envolent, où les promesses n'engagent plus personnes... Que reste-t-il ?*** » interroge-t-elle. Après une première phase de teasing d'une durée de 3 jours, un sculpteur gravera en direct et une par une, jeudi 24 mars, les lettres de la nouvelle signature et le nom de son commanditaire. Cette plaque de marbre, lourde de 500 kilos et gravée recto/verso, a été réalisée grâce l'expertise de l'afficheur JCDecaux.

« *C'est une campagne de proximité qui joue sur la preuve. Elle s'adresse à nos 20 millions de clients mais, aussi, à tous ceux qui n'ont pas encore franchi la porte de nos études* » déclare Pierre-Luc Vogel, Président du Conseil supérieur du notariat.

Cette campagne événementielle, signée Havas Paris, sera suivie d'une série de 8 visuels au ton et aux visuels décalés, déclinée en presse quotidienne régionale et dans les réseaux traditionnels d'affichage urbains. Elle souligne le numérique, la proximité ou encore leur rôle de conseil et d'accompagnement auprès des familles et des entrepreneurs.

Pour mémoire, le notaire est un officier public, nommé par le Garde des Sceaux. Il assure pour le compte de l'Etat **le service public de l'authenticité**, c'est à dire qu'il confère aux actes qu'il reçoit un caractère officiel et le dote de la même portée qu'un jugement définitif.

Contacts presse:

Caroline Gaffet caroline.gaffet.csn@notaires.fr 01 44 90 31 74

Meriam Barka meriam.barka.csn@notaires.fr 01 44 90 31 79